

R-4110-2019 : HQD – Plan d’approvisionnement

Demande de renseignements n° 1 du Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement du Québec (« RNCREQ ») au Distributeur

A. Réseau autonome – Îles-de-la-Madeleine

Références :

- (i) D-2020-070, par. 47 à 56.
- (ii) B-0076, HQD-4, doc. 3.1, p. 6.

Référence (i)

[49] La Régie juge que la preuve déposée par le Distributeur, notamment en lien avec les coûts anticipés du projet de raccordement des Îles-de-la-Madeleine et aux solutions alternatives étudiées pour la conversion du réseau les desservant actuellement est incomplète.

[56] (...) **En conséquence, la Régie ordonne au Distributeur de fournir :**

- (...) **la teneur et les résultats à ce jour des discussions avec la table d’échanges regroupant des acteurs de la municipalité « afin de comparer d’autres solutions au raccordement ou au statu quo ».** (Référence omise)

Référence (ii)

Un total de sept rencontres entre des représentants de la Communauté maritime des Îles et ceux du Distributeur se sont tenues entre l’automne 2016 et l’automne 2017. Ces rencontres ont permis d’échanger sur les contraintes et enjeux liés à la transition énergétique. Le Distributeur a notamment considéré les préoccupations concernant l’aspect environnemental, et celles liées aux retombées économiques dans le milieu, en s’engageant à maintenir le niveau d’emploi et en annonçant le projet de microréseau aux IDLM. Avec la décision du Distributeur de ne pas lancer l’appel de propositions, la table d’échanges a pris fin.

Demande :

1. **Veillez déposer les rapports des consultations tenues avec la table d’échanges sur l’avenir énergétique des IDLM, ou autre document faisant état des solutions étudiées et des points de vue des personnes consultées.**